



## UN TERRITOIRE PORTEUR DE LA METROPOLE

La vallée de la Vilaine Aval constitue un site à fort enjeu de valorisation et d'aménagement.

Doté d'une grande qualité paysagère, la vallée demeure peu accessible et peu connue du grand public. C'est un site écologiquement complexe et sensible composé d'étangs, de gravières, de friches, de promenades souvent discontinues, d'aires de loisirs... Il est constitué aussi d'activités économiques, industrielles et agricoles. Ce vaste territoire (3 500 hectares et 25 kilomètres de long) porte ainsi une grande variété d'usages existants ou en potentiel, liés à la forte présence de l'eau comme à la richesse écologique et patrimoniale du site.

Afin d'élaborer un projet d'ensemble, Rennes Métropole, les communes de Bruz, Chavagne, Laillé, Le Rheu, Rennes, Saint-Jacques-de-la Lande, Vezin-le-Coquet ont souhaité s'engager dans une démarche partenariale, en constituant, en juillet 2012, un groupement de commandes.

L'enjeu est de révéler ce grand territoire, de créer un espace commun et partagé tout en valorisant les identités propres de chacune des communes.

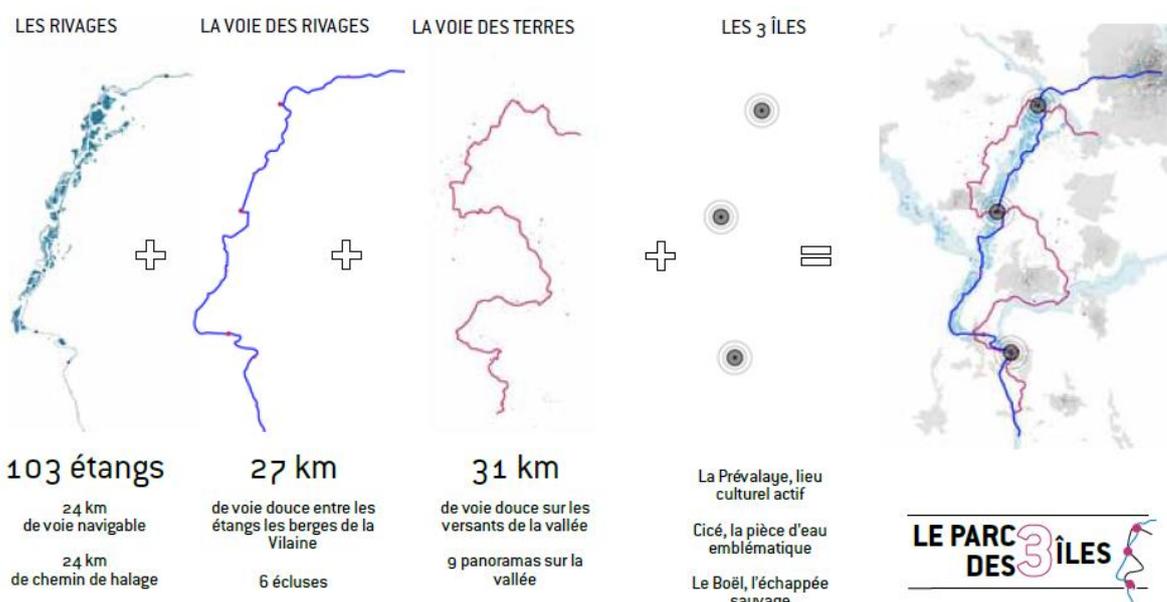
Pour cela, la stratégie retenue passe par

- Favoriser l'accès à la Vilaine et son rayonnement, en renforçant les accroches avec les pôles urbains et la continuité des cheminements doux
- Valoriser l'eau et les milieux naturels, en révélant ce territoire écologiquement sensible, organisé autour d'un réseau hydrographique complexe, en partie construit par l'homme et permettant aujourd'hui de favoriser la biodiversité existante
- Développer des usages diversifiés au cœur de l'agglomération, en conciliant usages de plein air, sportifs et de loisirs, mais aussi activités culturelles et événementielles, tourisme fluvial et patrimonial, en articulation avec les activités économiques, scientifiques et agricoles.

Cette ambition a conduit Rennes Métropole et les communes à confier à une équipe pluridisciplinaire la conduite de projets à l'échelle du périmètre global et de sites spécifiques. L'équipe constituée autour de l'agence TER, reconnue pour ses compétences d'aménagement et de paysage, est composée d'ARCADIS, BERIM, BRL Ingénierie, Atelier d'écologie urbaine et de Cuesta, pour la conception et la conduite de démarches culturelles innovantes.

## UN POSITIONNEMENT QUI COMPOSE AVEC L'EXISTANT

La superficie du site, la temporalité du projet, la complexité des territoires vivants qu'il comprend et enfin le contexte budgétaire serré des collectivités, tout amène l'équipe à revoir les pratiques de conception, les outils mis en œuvre et les méthodes de travail.



## Une amplification de l'existant

Le projet retenu repose sur une valorisation du territoire et du paysage par amplification de l'existant. Il vise à rassembler le territoire mosaïque de la vallée et rendre plus accessible et lisible la Vilaine et les étangs. L'ossature du projet s'appuie sur des parcours de promenades se déployant dans l'épaisseur de la vallée et trois secteurs de projets constituant des polarités où se développent des activités sportives, culturelles et de loisirs. Deux parcours complémentaires sont ainsi proposés : la « voie des Rivages » autour du thème de l'eau permettant de découvrir la diversité du paysage des étangs et la « voie des Terres » autour du thème des identités campagnardes et agricoles.

- la « **voie des Rivages** » autour du thème de l'eau permet de découvrir la diversité du paysage des étangs, offre une alternative au chemin de halage, multiplie les rapports à l'eau et insère de nouveaux espaces de pratiques de plein air,
- la « **voie des Terres** » qui parcourt les paysages campagnards et agricoles et relie les communes à la vallée.

Au croisement de ces deux promenades, **trois sites de projet** sont identifiés : le Boël, le secteur de Cicé (Bruz, Chavagne) et la Prévalaye (Rennes, St-jacques, Le Rheu).

- Le Boël / Pont Réan « l'échappée sauvage » : les caractéristiques du paysage existant sont amplifiées en mettant en valeur les milieux naturels par intervention douce et en développant des pratiques de sports nature, d'évasion et de plaisance
- Le secteur de Cicé: un nouveau lieu métropolitain est proposé avec la création d'un plan d'eau au cœur géographique de la vallée. Il se situe dans un cadre naturel préservé et au carrefour de bassins de vie et de travail (Ker Lann, Parc Expo, pôles urbains)
- La Prévalaye « le lieu actif »: sa situation aux portes de Rennes, la présence de nombreuses initiatives, la pluralité des usages offerts font de la Prévalaye un espace des possibles, dont le potentiel est à construire avec les publics.

*la Voie des terres*



*la Voie des rivages*



## La Prévalaye, le lieu actif et porte d'entrée de la vallée

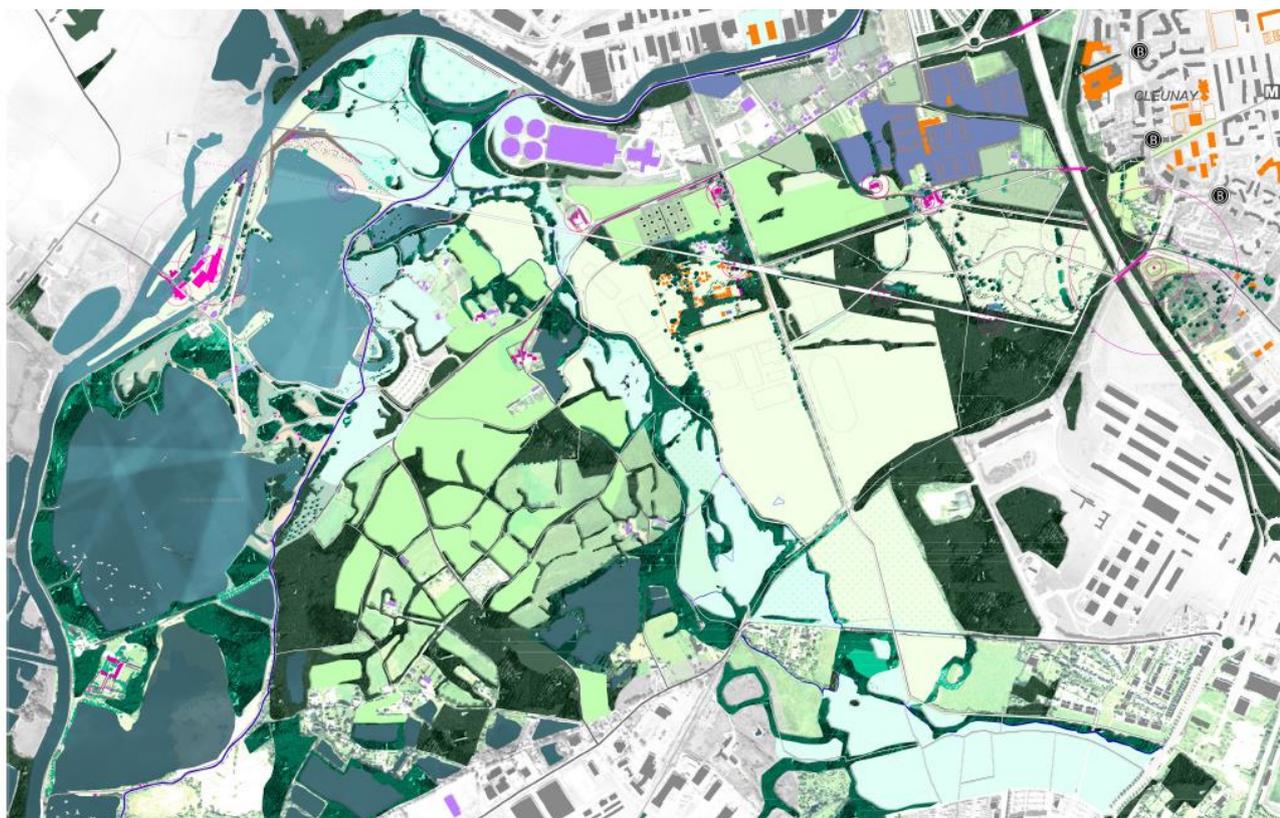
La Prévalaye figure comme un site emblématique et stratégique sur la Vilaine : territoire pivot entre la ville de Rennes et la vallée de Vilaine, porte d'entrée vers le grand paysage fluvial, point de départ de la voie des Rivages. Sa situation géographique, sa proximité à Rennes et la force du réseau des acteurs mobilisés sur ce territoire permettent d'imaginer une multitude d'usages et une programmation innovante et ambitieuse.

Le projet vise à amplifier et valoriser les potentiels existants.

Il s'appuie ainsi sur 4 entités paysagères :

- Les Escales d'Apigné autour de l'identité fluviale et des étangs, développent les usages autour de l'eau depuis le centre de Rennes jusqu'aux pièces d'eau qui sont réaménagées afin d'offrir de nouvelles pratiques nautiques et de baignade, de promenade et de loisirs de plein air
- « Les chemins de la Morinais » proposent une balade nature le long du Blosne autour de la découverte et de la restauration des milieux humides.
- La route de de Sainte Foix réactive les pratiques agricoles autour du maraîchage et des pratiques expérimentales et innovantes en lien avec des porteurs de projets
- Le Domaine de la Prévalaye offre une grande liberté d'usages autour du patrimoine paysager et bâti existant.

Le site est traversé par la voie des Terres et la voie des Rivages, comprenant notamment une grande promenade, reliant la Prévalaye et les étangs, à Rennes et au métro, via les quartiers de Cleunay et de la Courrouze.



## Une logique de contribution

Le projet vise également à amplifier les composantes vivantes du territoire. Il s'agit de mettre en place des logiques de contribution permettant aux acteurs, habitants, usagers du territoire de prendre part à la fabrication du projet et de l'intérêt commun.

Le projet d'aménagement peut ainsi devenir un projet de vie pour le territoire et ses habitants, résultant d'un processus collectif.

## Les actions pilotes

Les actions-pilotes sont une réponse méthodologique à cette ambition. Ce sont des actions temporaires, qui permettent de préfigurer le projet, par le biais d'un thème ou d'un site, en accompagnant les études (même spectre spatial et temporel). Elles activent le projet d'aménagement, elles offrent un espace de co-construction avec les partenaires et les acteurs, permettant au projet d'exister immédiatement et nourrissant les études.



## ACTION-PILOTE: « TRAVERSÉE ET ESCALES » EN 2015

Cette action pilote accompagne la définition du plan guide de la Voie des Rivages. Elle permet d'identifier les connexions physiques et symboliques de chaque commune à la Vilaine, mais aussi d'aller à la rencontre des acteurs et habitants de la vallée pour qu'ils puissent connaître le projet et y contribuer.

Elle prend la forme d'une traversée du territoire en phase enquête, puis d'escales dans les communes à partir de l'été, permettant de partager au grand public sous une forme inédite représentations du territoire, plan-guide en train de s'écrire, moments d'échanges et de contributions autour du projet.

